

BON DE COMMANDE

Mode de paiement : Virement,
Chèque, Mandat administratif.

A renvoyer obligatoirement
avant le : 09/02/2026



VOS COORDONNÉES

Les billets sont disponibles uniquement en format dématérialisés.

Si vous payez par virement ou par chèque pensez à faire votre réservation en ligne

Nom de la structure* : _____

Numéro RCS : _____

Numéro TVA intercommunautaire : _____

Type de structure* : ☐ Association ☐ Autocariste ☐ Agence de voyage ☐ Club ☐ Ecole ☐ CSE

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Ville* : _____ Pays* : _____

Contact (téléphone/E-mail)* : _____

*Champs obligatoires

VOTRE COMMANDE

Pour le Salon International de l'Agriculture à Paris, Parc des Expositions de la Porte de Versailles.

Détail de la commande	% TVA	Tarifs unitaires TTC	Quantité	Total TTC
Billet Groupe Scolaire	10 %	9,00 €		=

Banque: B.N.P. Paribas
Code Banque: 30004
IBAN: FR76 3000 4008 1300 0106 4634 251
Numéro de compte: 00010646342
SWIFT: BNPAFRPPPGA

En passant commande, je déclare avoir pris connaissance des CGV Billetterie Groupes annexées au présent Bon de commande et en accepter sans réserve ni restriction toutes les clauses.

Total TTC

- Les billets ne sont ni repris, ni échangés, sauf en cas d'annulation de la manifestation.
- Les bons de commande adressés après le 09/02/2026 ne pourront être honorés.
- En cas de perte ou de vol des billets, aucun duplicata ne pourra être délivré.
- Les billets sont non nominatifs et non datés.

Nom du signataire en capitales, fonction, date et signature

Siège social

17 Quai du Président Paul Doumer 92400
Courbevoie
SIRET : 316 780 519 00245

Contact

E-mail : service.groupes@comexposium.com
Téléphone : 0176771152

COMEXPOSIUM

Vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement mis en œuvre par la société Comexposium - 17 Quai du Président Paul Doumer – 92400, Courbevoie afin de gérer votre inscription et votre participation à l'évènement Salon International de l'Agriculture 2026 en exécution des présentes conditions générales de vente groupe, ainsi que pour vous faire part, par tous canaux, des actualités et des offres commerciales, selon le choix que vous aurez exprimé. Les données à caractère personnel à fournir de manière obligatoire sont indiquées comme telle sur le formulaire. Sans ces données, notre société ne sera pas en mesure de satisfaire votre demande.

Seuls ont accès à vos données à caractère personnel, dans la limite de leurs attributions respectives (i) les services internes à notre société chargés de la gestion de l'évènement, (ii) les prestataires habilités par notre société en lien avec la gestion et l'organisation de l'évènement.

Vos données à caractère personnel sont conservées pour la durée de la relation commerciale puis pour une durée de 5 ans si le salon pour lequel vous avez manifesté un intérêt est trimestriel, semestriel ou annuel ou pour une durée expirant à l'issue de la 3^{ème} édition suivant votre dernière manifestation d'intérêt s'il s'agit d'un évènement biennal ou triennal. Les données nécessaires à l'établissement de la preuve de ladite relation commerciale et celles nécessaires au respect par notre société des obligations légales et réglementaires auxquelles elle est soumise en tant qu'organisateur de salons, sont archivées conformément aux dispositions en vigueur.

Vous disposez d'un droit d'accès et d'un droit de rectification des données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit d'opposition au traitement de ces données et à la limitation du traitement ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données que vous pouvez exercer, à tout moment, par voie électronique ou postale, aux coordonnées suivantes : COMEXPOSIUM – évènement Salon International de l'Agriculture - 17 Quai du Président Paul Doumer – 92400, Courbevoie ou via le lien suivant : <https://bit.ly/46QR6ut>. Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

Vous êtes susceptibles de recevoir des actualités et propositions commerciales concernant l'évènement Salon International de l'Agriculture. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case. ☐

Vous êtes susceptibles de recevoir des actualités et bons plans concernant l'évènement le Salon International de l'Agriculture. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case. ☐

CONDITIONS GENERALES DE VENTE BILLETTERIE GROUPE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

PREAMBULE

Au sens des présentes :

- La dénomination « Société » désignera la société organisatrice de la manifestation, COMEXPOSIUM ;
- La dénomination « Client » désignera indifféremment tout auteur de la commande objet des présentes ;
- La dénomination « Salon » désignera indifféremment la manifestation organisée par la Société, tel qu'indiqué sur le bon de commande comme manifestation donnant lieu à la présente commande de billets.

Les présentes conditions générales pourront être modifiées à tout moment à l'initiative de la Société.

MODALITÉS DE COMMANDE

En passant commande, le Client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales et accepter sans réserve ni restriction toutes les clauses.

TITRES D'ACCES A L'EVENEMENT

Il est expressément précisé que les titres d'accès commercialisés (ci-après les « Titres d'accès ») sont réservés aux particuliers.

PRIX ET NOMBRE DE BILLETS

Les prix des Titres d'accès (valeur faciale) sont exprimés en euros toutes taxes comprises.

Il est rappelé que l'application du tarif groupes suppose la commande d'un minimum de XXX places déterminé par la Société et précisé dans le bon de commande.

Différents types de tarifs (enfants, etc...) peuvent par ailleurs vous être proposés selon les manifestations.

Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en euros.

PAIEMENT

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

Le règlement de la commande s'effectue impérativement en chèque bancaire, par virement et le cas échéant par mandat administratif émis par le Client à l'ordre de la Société.

DONNEES PERSONNELLES

La Société, en qualité de responsable du traitement, traite les données à caractère personnel du Client dans le cadre de la gestion de sa commande et de ses relations commerciales avec la Société, en exécution des présentes Conditions générales de vente. Ces informations et données à caractère personnel du Client sont également traitées à des fins de sécurité afin de respecter les obligations légales et réglementaires de la Société ainsi que pour permettre à la Société d'améliorer et de personnaliser ses services. En fonction des choix du Client dans le cadre de sa commande, ce dernier pourra également être amené à recevoir, par tous canaux, des propositions commerciales et actualités relatives à l'activité et aux services de la Société.

Seules les équipes internes de la Société ainsi que les prestataires en lien avec l'organisation et la gestion de l'Évènement qu'elle a habilités ont accès aux données à caractère personnel concernant le Client.

Les données à caractère personnel à fournir de manière obligatoire sont indiquées comme telles sur les formulaires et sont nécessaires à la conclusion et à l'exécution du contrat entre le Client et la Société. Sans ces données, la Société ne sera pas en mesure de traiter les demandes du Client.

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit de suppression des données à caractère personnel le concernant et s'ils sont applicables, d'un droit d'opposition au traitement de ses données, d'un droit à l'effacement et à la limitation du traitement ainsi que d'un droit à la portabilité de ses données.

Le Client peut exercer ces droits à tout moment en s'adressant à la Société en ligne ou par courrier à la société COMEXPOSIUM – événement le Salon Du Chocolat – ou via le lien suivant : <https://bit.ly/46QR6ut>.

Le Client dispose enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

Les données à caractère personnel du Client sont conservées pour la durée de la relation commerciale entre le Client et la Société puis pendant une durée de 5 ans à compter de la dernière manifestation d'intérêt du Client. Les données nécessaires à l'établissement de la preuve de ladite relation et celles nécessaires au respect par la Société des obligations légales et réglementaires auxquelles elle est soumise sont conservées conformément aux dispositions en vigueur.

MISE À DISPOSITION DES TITRES D'ACCÈS

Une fois le bon de commande réceptionné et le règlement effectivement opéré par chèque, virement ou mandat administratif, la Société adressera au Client un courriel l'invitant à imprimer les Titres d'accès joints audit courriel sous format PDF, sur une imprimante ordinaire (jet d'encre ou laser) à partir d'un accès internet ou les télécharger sous format électroniques (e-billets). Les titres d'accès seront générés en PDF.

Chaque Titre d'accès est STRICTEMENT personnel (un contrôle d'identité du porteur pourra être réalisé à l'entrée de l'Événement) et non cessible.

Il est précisé que les Titres d'accès sont également disponibles sur le Site dans l'espace personnel du Client.

CONDITIONS D'IMPRESSION ET DE VALIDITÉ DU TITRE D'ACCÈS

Le Titre d'accès doit être imprimé en mode portrait (vertical), sur une feuille A4 blanche, vierge recto et verso, sans modification de la taille d'impression ou être présenté sous format électronique.

Les supports suivants sont également acceptés tel portable, tablette...

Les Titres d'accès doivent disposer d'une bonne qualité d'impression. Les Titres d'accès partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et considérés de ce fait comme non valables. En cas de mauvaise qualité d'impression, il appartient au Client de réimprimer son Titre d'accès.

Les Titres d'accès sont pourvus d'un code barre unique permettant l'accès d'une seule personne à l'Événement et ce pendant la durée de validité dudit Titre d'accès. La validité des Titres d'accès est contrôlée à l'entrée de l'Événement à l'aide de lecteurs de code barre.

Il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le Titre d'accès d'une quelconque manière.

En conséquence, la Société pourra refuser l'entrée lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un même Titre d'accès imprimable à domicile seront en circulation et qu'un accès à l'Événement aura déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, d'une reproduction, d'une copie ou d'une imitation du Titre d'accès correspondant.

La Société décline toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du Titre d'accès.

En cas de perte, vol ou utilisation illicite du Titre d'accès, il ne sera remis au Client aucun duplicata ou certificat de quelque nature que ce soit, autre que le seul Titre d'accès imprimable par le Client. [SS1]À adapter si aucune impression prévue

ANNULATION – MODIFICATION DE COMMANDE – REMBOURSEMENT - UTILISATION

Toute commande passée est ferme et définitive et engage irrévocablement le Client au complet paiement du prix.

En conséquence, il ne sera procédé à aucun remboursement pour quel que motif que ce soit, et notamment en cas d'annulation partielle ou totale de commande.

De même, la Société ne procédera à aucune modification portant sur les Titres d'accès commandés (nom du porteur, fonction, société, ...).

A cet égard, le Client est invité à vérifier attentivement les données renseignées avant validation de sa commande.

Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L 221-28 du Code de la Consommation, les Titres d'accès aux foires et salons ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.

Il est rappelé que les Titres d'accès sont non cessibles.

La vente à la sauvette de Titres d'accès sur le domaine public, dans un lieu privé ou sur internet, est un délit pénal passible d'interpellation et d'arrestation par les forces de police, puni de 15.000 € d'amende (art 313-6-2 du Code pénal).

À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date ou d'horaire de l'Événement pour lequel le Client a commandé un/des Titre(s) d'accès, le Client accepte que la Société puisse utiliser les coordonnées saisies par ce dernier lors de la commande pour l'informer de la marche à suivre.

En cas d'annulation de l'Événement par la Société pour survenance d'un cas de force majeure, au sens de la jurisprudence française, la Société en avisera sans délai les Clients. Dans une telle hypothèse, il n'y aura lieu à aucun dommages - intérêts et les sommes perçues par la Société seront restituées au Client.

INFORMATION PARTICULIÈRE

En cas de crise sanitaire la Société pourra être amené à annuler la tenue de l'Événement ou à le reporter à une autre date pour répondre aux recommandations des organisations sanitaires et gouvernementales. Dans une telle hypothèse, la Société notifiera sans délai le Client sa décision d'annuler ou de reporter. En cas d'annulation, il n'y aura lieu à aucun dommage et intérêt et les sommes perçues par la Société seront restituées au Client; ce que le Client accepte et reconnaît expressément. En cas de report de l'Événement à une date ultérieure, les conditions contractuelles seront maintenues pour les nouvelles dates; ce que le Client accepte et reconnaît expressément.

SUIVI DE COMMANDE

Pour toute information ou question, notre Service Communication est à votre disposition via le formulaire accessible en suivant ce lien : <https://bit.ly/hotlinecxpm>.

DROIT A L'IMAGE

Le Client autorise expressément, à titre gracieux, la Société et le Groupe COMEXPOSIUM :

- à réaliser, s'il le souhaite, des photos et/ou des films le représentant, en qualité de visiteur, lors de l'Événement ou des événements organisés à l'occasion de l'Événement ;

- à utiliser librement ces images sur tous supports, notamment publicitaires (y compris Internet), en France comme à l'étranger et pour une durée de cinq ans à compter de la validation de la commande du Titre d'accès.

Le Client qui ne souhaiterait pas être représenté sur des photographies et/ou films réalisés à l'occasion de l'Événement, doit en aviser préalablement par écrit la Société avant l'ouverture de l'Événement.

Par ailleurs, le Client qui souhaite effectuer des prises de vues de l'Événement doit en informer préalablement par écrit la Société. A ce titre, le Client fera son affaire personnelle des autorisations nécessaires aux prises de vues effectuées dans le cadre de l'Événement et sera seul responsable du respect du droit à l'image dont jouit chaque exposant, visiteur et participant de l'Événement.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments, textes, logos, images, éléments sonores, logiciels et icônes contenus ou reproduits sur le bon de commande ou les billets sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle pour le monde entier. En conséquence, il est interdit de modifier, représenter ou reproduire totalement ou partiellement le bon de commande ou les billets et son contenu et ce quel qu'en soit le support et le procédé utilisé.

DROIT APPLICABLE

La vente de Titres d'accès proposée par la Société est soumise à la loi française.

En cas de litige, les tribunaux de Nanterre sont seuls compétents.

REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à _____ pour rechercher une solution amiable en adressant sa réclamation par écrit au service client (coordonnées postales et/ou mail).

En cas d'échec de la tentative de règlement amiable du litige avec le service dédié précité, et conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, la Société adhère au Service du Médiateur du e-commerce de la FEVAD (Fédération du e-commerce et de la vente à distance) dont les coordonnées sont les suivantes : 60 Rue La Boétie – 75008 Paris – <http://www.mediateurfevad.fr>.

Les modalités de saisine du Médiateur sont accessibles à l'adresse suivante : <https://www.mediateurfevad.fr/index.php/espace-consommateur/>